

Appel à projets « Communes pilotes Wallonie Cyclable »

Début septembre a l'initiative du Ministre de la Mobilité, Ph. Henry, le Gouvernement Wallon ont marqué son accord pour financer un montant de 40 millions sur 2 ans pour des projets Cyclables.

Les buts de cet appel à projets est de soutenir les communes volontaires, présentant un haut potentiel de développement du vélo quotidien et désireuses de créer sur son leur territoire les conditions propices à la pratique du vélo au quotidien. Les critères des dossiers à rentrés pour le 31 décembre 2020 sont ;

- Des cheminements cyclables continus et directs, qui offrent un avantage concurrentiel par rapport aux itinéraires conçus pour le trafic automobile, ou qui, à tout le moins, ne pénalisent pas le cycliste ;
- Des liaisons vers les pôles locaux d'activités et/ou entre les zones d'habitat (villages, quartiers) ;
- Des infrastructures cyclables sûres et adaptées au contexte (pistes cyclables séparées quand la charge de trafic et les vitesses pratiquées le justifient, respect des recommandations du SPW en matière d'aménagements cyclables, etc.) ;
- Une intégration systématique des critères cyclables pour tout aménagement ou rénovation de voirie, depuis la conception jusqu'à l'exécution ;
- Des limitations de vitesse réellement respectées (via des contrôles radars par exemple) et adaptées localement (zones 30, réduction des vitesses sur certaines voiries faisant partie d'un itinéraire cyclable à développer en priorité, etc.) ;
- Une offre de stationnement vélo sécurisée et suffisante aux endroits stratégiques ;
- Une réelle intermodalité avec les transports en commun (notamment via une offre de stationnement de qualité au niveau des nœuds intermodaux).
-

La commune de Couvin peut prétendre à une subvention plafonnée à 300 000€.

Nous demandons à la commune de réaliser un dossier pour cet appel à projets « Communes pilotes Wallonie Cyclable » et si le Collège en a l'élan demander la collaboration du GRACQ (les cyclistes quotidien asbl) de l'ESEM et d'autres associations de cyclistes. Nous les Ecolos et les cyclistes pas encore Ecolo, nous espérons que le dossier que la commune présentera à la région Wallonne, effacera l'échec du dossier « Subventions en mobilité active 2019 ».